

---

Adresse de la commune et de la société républicaine d'Issingaux (Haute-Loire) qui dénoncent les calomnies portées contre le représentant Faure, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la commune et de la société républicaine d'Issingaux (Haute-Loire) qui dénoncent les calomnies portées contre le représentant Faure, lors de la séance du 20 ventôse an II (10 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 269;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30608\\_t1\\_0269\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30608_t1_0269_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

# Séance du 20 Ventôse An II

(Lundi 10 mars 1794)

## Présidence de RÜHL

La séance commence à onze heures.  
Rühl occupe le fauteuil.  
Un membre fait lecture de la correspondance.

### I

La Société républicaine d'Issingaux, département de la Haute-Loire, témoigne sa surprise de ce que la calomnie a osé attaquer le citoyen Faure, représentant du peuple. Elle fait le tableau de la conduite de ce représentant depuis l'origine de la révolution : il s'est toujours montré pur, il fut toujours l'ami du peuple et le plus zélé défenseur de ses droits,

Insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[La comm. et la Sté republ. à la Conv., Issingaux, s. d.] (2).

Seroit-il bien vrai que l'on accuse le citoyen Faure, votre collègue et notre concitoyen ? Nous ne l'aurions jamais cru si son mémoire justificatif ne nous fut parvenu. Nous l'avons lu, non pour connoître sa justification, mais bien les faits qu'on lui imputoit. Faure, l'appui des aristocrates ! Faure, l'effroi des patriotes ! Faure, ignorant ! Quelles preuves ses délateurs en peuvent-ils fournir ! Aucune. Mais nous, nous en avons qu'il étoit républicain avant même qu'on décrétât la République, et qu'il étoit constamment, après cette heureuse époque, l'effroi des aristocrates et l'appui des patriotes.

Faure a été, avant la Révolution, le protecteur de la veuve et de l'orphelin, à qui il partageoit sa petite fortune. Il a toujours refusé les places de judicature que lui offroient des ci-devant seigneurs ; il ne voulut jamais appuyer les vexations féodales pour lesquelles il avoit une horreur manifeste.

On parle d'un nouvel ordre de choses ; les esprits étoient indécis, Faure écrit ; Faure parle ; il imprime le mouvement révolutionnaire dans la contrée. Il organise la municipalité ; on lui confie la mairie ; quel civisme, quelle énergie ne déploie-t-il pas ! Persuadé que les sociétés populaires seroient l'âme de la Révolution, il invite ses concitoyens à se

réunir en sociétés populaires, qu'il fit affilier aux Jacobins. Il fut électeur, administrateur, juge au tribunal. Il a rempli ces places avec un civisme, une fermeté républicaine qui ont toujours fait échouer les infâmes complots de de l'aristocratie et de ses suppôts ; promu à la dignité de représentant du peuple, il nous a entretenus dans des principes révolutionnaires ; c'est lui qui nous a invités à nous prémunir contre les intrigans, les fripons et les messieurs ; c'est lui qui nous a dévoilé la faction brissotine et toute sa noirceur, et qui nous a dit que ce fatal système de fédéralisme n'étoit rien moins que le plan de la contre-révolution.

Voilà la conduite de Faure ; voilà ce qu'attestent la société populaire et la commune à la Convention nationale.

### 2

La même commune s'occupe de l'extraction du salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Issingaux, 10 vent. II] (2).

« Citoyen président,

La commune d'Yssingaux, républicaine même avant la Révolution, qui a toujours eu pour modèle l'énergie de la Montagne, 1<sup>o</sup>) en votant, en décembre 1792, la mort du tiran, et en adhérant ensuite aux journées des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin, et en invitant la Montagne à foudroyer les royalistes et fédéralistes qui siégoient parmi vous, et en vous invitant d'abattre toutes les factions liberticides qui rétrogradoient la marche de ces hommes purs qui ne purent voir une république en France tandis qu'il y existoit un Roi ; vient louer votre fermeté de n'avoir voulu entendre à aucunes propositions de paix de la part des tirans coalisés contre la République naissante qui après cette campagne en dictera les articles.

Restez donc à votre poste et soyez toujours fermes ; et pour que la République ne manque pas de poudre pour foudroyer ses ennemis,

(1) P.V., XXXIII, 162.

(2) B<sup>in</sup>, 20 vent.; J. Sablier, n<sup>o</sup> 1189 (Wissembourg au lieu d'Yssingaux).

(1) P.V., XXXIII, 162. B<sup>in</sup>, 25 vent. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 294, pl. 981, p. 17.